

> COMPOSANTES DE LA FORMATION

Activité 1 : Accueillir des joueurs - Apprécier le potentiel de l'(des) équipe(s) dont il a la charge

Activité 2 : Encadrer les sportifs et manager de l'(les) équipe(s) en compétition

Activité 3 : Analyser les objectifs sportifs de la structure pour les équipes dont il a la charge.

Plus d'infos : www.rncp.cncp.gouv.fr



Toutes nos vidéos métiers sur www.profession-sport-loisirs.fr

> EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Avoir 16 ans révolus avant la date d'entrée en formation
- Être licencié FFBB saison en cours
- Encadrer une équipe en compétition pour la saison en cours
- Être titulaire du diplôme INITIATEUR (FORMATION U13/U20 ou INIATEUR +)
- Être titulaire du diplôme PSC1 ou autre diplôme de secourisme

> CALENDRIER DES FORMATIONS

FFBB : www.ffbb.com/_formation

> PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CONDITIONS D'EXERCICE	LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE
CQP technicien sportif de basket-ball.	Entraînement et encadrement en compétition d'équipes évoluant majoritairement aux niveaux régional et départemental.	Activité exercée à titre secondaire ; À l'exclusion des équipes évoluant : - en pro A et en pro B ; - en nationale masculine 1 et nationale masculine 2 ; - en ligue féminine ; - en nationale féminine 1 et nationale féminine 2 ; Dans la limite de 2 équipes ; À l'exclusion du temps scolaire contraint.